



## L'hivernage du Hibou des marais *Asio flammeus* dans le département de la Vienne au cours de l'hiver 2007-2008

Raphaël BUSSIÈRE

LPO Vienne, 389 avenue de Nantes

86000 Poitiers

### Introduction

Le Hibou des marais *Asio flammeus* est un rapace des plus cosmopolites. En Europe, il niche surtout dans les régions septentrionales. Les principales populations se trouvent en Russie et représentent 90 % de la population européenne, mais aussi en Finlande, Suède, Norvège et dans le nord de la Grande-Bretagne (MEBS et SCHERZINGER, 2006). La France se trouve en limite méridionale de l'aire de répartition de l'espèce (DUBOIS et al., 2008). Le Hibou des marais y est noté « nicheur rare » aux effectifs fluctuant en fonction des ressources alimentaires. Le nombre de couples nicheurs y est estimé entre 50 et 250. En hiver, l'oiseau n'hésite pas à migrer vers le sud si le froid se fait plus rigoureux et si les proies sont plus rares.

Le dernier afflux de Hiboux des marais en France s'est produit en 2003 avec un effectif minimal de 650 oiseaux comptabilisés (FEUVRIER et al., 2005). Trois ans après, un nouvel afflux est enregistré durant l'hiver 2007-2008, particulièrement dans la région Pays de la Loire comme cela avait été le cas en 2003 (LEGENDRE, 2008), mais le département de la Vienne, bien que situé plus au sud, est fortement concerné par ce nouvel afflux. Les différents rassemblements recensés ont fait l'objet d'un suivi tout au long de l'hivernage des oiseaux.

### Statut régional et départemental du Hibou des marais

Lors des années sujettes à invasion, c'est la frange côtière de la France qui retient les plus forts effectifs, alors que de nombreux sites de l'intérieur du pays (cas de la Vienne) n'ont, quant à eux, qu'un caractère occasionnel.

En Poitou-Charentes, le Hibou des marais est principalement observé au cours des passages migratoires. La pullulation locale de campagnols peut entraîner le séjour occasionnel de nombreux individus qui ont l'habitude de se regrouper en dortoirs durant la période hivernale. Certains hivers donc, l'espèce séjourne ponctuellement ici et là, et notamment dans le Marais poitevin (DUBRAC, 1999). Cette présence ponctuelle hivernale favorise le cantonnement d'autres oiseaux dès le mois de février, certains couples formés peuvent ensuite nicher et se reproduire. Ainsi on a pu prouver la présence de 13 à 19 couples nicheurs en 1997 dans les Deux-Sèvres (CORNUILLIER et al, 1997), des cas de reproduction en 1984 et 1985 en Charente (DORFIAC, com. pers.) et des reproductions avérées en 2002 et 2005 en Charente-Maritime (GENDRE, com. pers.). Dans le département de la Vienne, le Hibou des marais est d'apparition rare. La quasi-totalité des données concerne des oiseaux vus à l'unité, de février à début avril et d'octobre à novembre, et l'espèce n'a pas été notée au cours des périodes suivantes : 1986-1987, 1989-1992 et 1996-2000. Avant que ne soient mis en évidence des cas d'hivernage, un groupe de 8 oiseaux est observé ponctuellement le 23 février 1985 à Chauvigny. Il faut attendre 2002 pour découvrir la présence de deux regroupements : 6 individus du 11 novembre 2002 au 18 mars 2003 à Saint-Sauvant et 3 individus du 20 au 26 février 2003 à Coulombiers. A noter un groupe de 7 oiseaux le 1<sup>er</sup> mars 2004 à Vendevre-du-Poitou. En période estivale, l'espèce est contactée en mai 1984, et du 17 mai au 23 juin 1988 en forêt de Moulière, ainsi que du 29 mai au 20 juin 1995 aux sablières de Dangé-Saint-Romain sans que la reproduction soit prouvée. 1993 a vu plusieurs couples nicher sur des sites aussi différents que la forêt de Moulière (parcelle en régénération) et les prairies du plateau de Bellefonds. Si l'afflux de 2002-2003 est passé inaperçu dans la Vienne, celui de 2007-2008 a donné lieu à un important hivernage de l'espèce, du jamais vu !

## Répartition et évolution des effectifs au cours de l'hiver 2007-2008

### 1- Phénologie des observations

Dès l'automne, le Hibou des marais apparaît isolément en divers sites dans un milieu de plaine céréalière (communes de Cherves, Frozes, Vouzailles) jusqu'à ce que soit découvert le stationnement d'un oiseau, du 14 au 21 octobre, dans un chaume de blé à Celle-Lévescault. À la mi-novembre, un groupe de 15 oiseaux est observé dans un champ de colza (en repousse) à Massognes, mais il ne sera pas revu les jours suivants malgré nos recherches. Quelques jours plus tard, deux nouveaux regroupements sont repérés à Craon et à Coulombiers, avec respectivement 28 individus le 18 novembre et 32 le 20 novembre. Le mois de décembre voit la découverte, à Rouillé, d'une trentaine d'oiseaux, posés principalement au sol, mais dont certains n'hésitent pas à se dissimuler dans la haie. Au début de janvier, l'observation d'un groupe de hiboux dans un labour sur la commune de Saint-Jean-de-Sauves a permis, les jours suivants, de trouver le lieu du regroupement : un verger !

Des mouvements d'oiseaux sont constatés à partir de février avec notamment un groupe de 12 individus convoitant une parcelle de vigne du 17 au 23 février à Neuville-de-Poitou, mais l'espèce a délaissé le site suite à l'arrachage de pieds de vigne. Dans la première quinzaine de mars, trois observations ponctuelles portent sur des oiseaux vus dans les massifs forestiers : 15 individus le 5 mars en forêt de Vouillé-Saint-Hilaire (commune de Montreuil-Bonnin), 10 le 6 mars en forêt de Moulière (commune de Saint-Georges-les-Baillargeaux) et 12 le 10 mars en forêt de Moulière (commune de La Chapelle-Moulière).

### 2- Répartition du Hibou des marais

Compte tenu de ce phénomène nouveau dans le département, il nous a paru nécessaire de concentrer les efforts de prospection sur les milieux ouverts, en délaissant les milieux moins favorables à l'espèce telles que les zones semi-boisées. Les prospections ont été axées principalement sur la partie ouest du département dans les secteurs de plaine.

La carte 1 présente la répartition spatiale des différents contacts de l'espèce au cours de l'hivernage dans la Vienne.

Au cours de l'hiver 2007-2008, quatre regroupements dits « principaux » ont pu être ainsi suivis, depuis leur découverte, jusqu'au départ des oiseaux au printemps :

- Coulombiers : « Le Ripault », puis « La Grande Vallée »
- Craon : « La Vallée Baudin »
- Rouillé : « Poutord »
- Saint-Jean-de-Sauves : « Les Champs Charleret ».

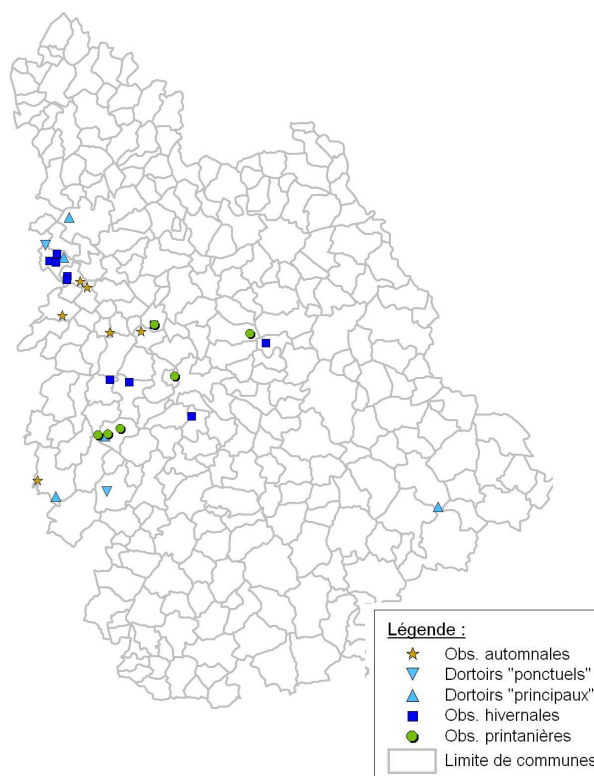
À ces regroupements « principaux », on peut ajouter :

- Un groupe, comptant jusqu'à 8 individus, présent tout l'hiver sur les landes de Sainte-Marie (CAVALLIN, com. pers.).

- Deux autres regroupements dits « ponctuels » détectés, mais avec un stationnement de courte durée :

- 1 à 3 oiseaux de la mi-octobre à la fin novembre sur le site de Celle-Lévescault, dont une observation de 3 individus fréquentant une coupe forestière.

- 7 à 8 oiseaux vus pendant tout le mois de décembre à Craon au lieu-dit « Plaine de Monthet », situé à 4 km à vol de hibou du site « La Vallée Baudin ». Il est probable que les oiseaux ont dû rejoindre ce dernier, comme tendent à le prouver les prospections nocturnes qui ont permis de localiser les zones de chasse de l'espèce entre ces deux secteurs.



Carte 1 : Localisation du Hibou des marais dans la Vienne au cours de l'hiver 2007-2008.

### 3- Évolution des effectifs

Sur chacun des regroupements connus, un dénombrement des effectifs par mois est récapitulé dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Effectifs du Hibou des marais dans la Vienne au cours de l'hiver 2007-2008.

	Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril	
	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max
Celle-Levescault	1	1	3	3										
Coulombiers			32	32	25	30	22	39	10	10	12	14	10	15
Craon (La Vallée Baudin)			28	80	67	67	42	42	61	63	15	33	4	6
Craon (Plaine de Monthet)					7	8								
Rouillé			6	6	32	70	74	103	60	64	62	46	0	0
Saint-Jean-de-Sauves							11	13	26	46	15	20	0	3
total	1	1	69	121	131	185	149	197	157	183	104	113	14	24

Les chiffres indiqués dans le Tableau 1 ne prennent en compte que les effectifs minima et maxima dénombrés au cours du mois. Les observations ponctuelles d'oiseaux isolés ne sont pas prises en considération, car elles fausseraient inévitablement les effectifs minima. Quant aux maxima, ils sont en général obtenus lors des comptages effectués à l'aube, avant le lever du soleil, lorsque les hiboux reviennent de leur chasse nocturne ou au crépuscule, lorsqu'ils quittent le dortoir. Dès le mois de novembre, un nombre important de hiboux, soit un effectif compris entre 69 et 121 individus, a été compté. Le site de Craon (La Vallée Baudin) regroupe à lui seul 80 oiseaux. Avec la découverte d'un nouveau site (Rouillé) en décembre, les effectifs oscillent entre 131 et 185. Le nombre d'individus observés atteint son maximum en janvier avec un effectif compris entre 149 et 197. Il faut noter qu'alors le site de Craon (La Vallée Baudin) compte seulement 42 oiseaux, alors qu'aux mois de décembre et de février une soixantaine d'oiseaux était comptabilisée. Compte tenu de la relative stabilité des effectifs sur les autres sites, il est probable que les 63 oiseaux recensés en février étaient présents également en janvier. Par conséquent, l'effectif hivernant de Hiboux des marais dans la Vienne serait compris entre 170 et 218. Si l'on ajoute les oiseaux recensés dans les massifs forestiers (forêt de Moulière, forêt de Vouillé-Saint-Hilaire) et dans les landes de Sainte-Marie, l'effectif hivernant varierait entre 217 et 265 individus.

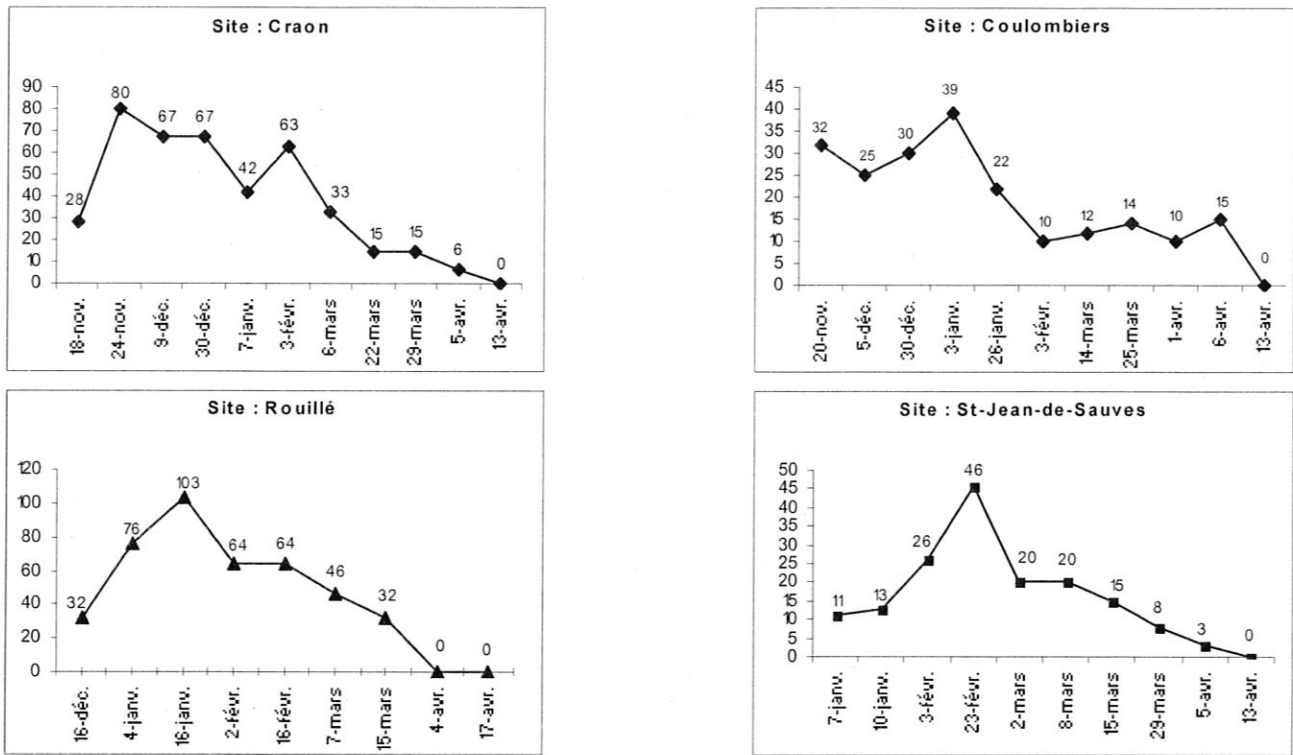
Au cours du mois de février, les premiers mouvements sont décelés, notamment sur le site de Coulombiers où 10 individus seulement étaient présents, contre 28 en janvier. Cependant, le site de Saint-Jean-de-Sauves voit son effectif passer de 13 individus en janvier à 46 en février. En mars, les rassemblements commencent à s'appauvrir ; c'est en avril que la majorité des sites sont désertés. Afin de mieux cerner l'évolution

des effectifs de chacun des sites, le Graphique 1 représente cette variation au cours de l'hivernage.

### Typologie des milieux utilisés lors des rassemblements

Le Hibou des marais fréquente particulièrement les espaces découverts et sauvages comme les prairies herbeuses, les terrains cultivés, les marais salants, les estuaires, etc. On le rencontre également dans les anciennes coupes forestières et les haies denses. L'espèce semble donc relativement indifférente aux types d'habitats rencontrés, du moment que la ressource alimentaire est suffisante à proximité. Durant l'hiver 2007-2008, les quatre rassemblements principaux observés dans le département de la Vienne ont adopté différents habitats. Il semble donc intéressant, pour chacun de ces sites, de décrire la typologie des milieux utilisés.

**Le site de Craon** a accueilli environ 80 oiseaux. Cet effectif est certainement inférieur à la réalité, étant donné l'immensité des parcelles de colza (en repousse) où stationnaient les oiseaux. En début de saison, la majorité d'entre eux se concentre dans les parcelles de colza situées à l'est du bourg. Au mois de décembre, les oiseaux se regroupent dans une parcelle de jachère ayant une hauteur de végétation de 30 à 50 cm, non loin du bourg. Il n'est pas rare d'apercevoir quelques individus occupant les bordures enherbées du chemin agricole qui jouxte la jachère, ou bien dissimulés dans les hautes herbes le long d'une clôture de fil de fer barbelé délimitant une prairie pâturée par des équidés. À partir de janvier, les oiseaux se replient peu à peu vers les thuyas présents dans une ancienne cour de ferme, certainement pour



Graphique 1 : Evolution des effectifs maximum de Hiboux des marais de novembre 2007 à avril 2008 dans la Vienne.

plus de tranquillité. Cependant, il est arrivé de rencontrer 3 à 10 oiseaux dans un petit verger en bordure de route, à quelques pas des thuyas. Jusqu'au mois d'avril, l'espèce a utilisé ces mêmes milieux (vergers, thuyas et cultures environnantes).

**Le site de Coulombiers « Le Ripault »** a accueilli au maximum 39 oiseaux. Lors de sa découverte en novembre, le groupe est dissimulé dans une parcelle de colza. Peu à peu, l'espèce est vue également dans des chênes - ce qui rend d'ailleurs l'observation plus complexe du fait de la présence de lierre - mais elle privilégie les champs de colza en repousse. Ce site a été occupé jusqu'en janvier puis délaissé en février et mars, ne comptant plus que 2 à 16 oiseaux. Début février, les hiboux, notamment au nombre de 10 le 3 février, ont convoité un conifère. Parmi eux se trouvait un Hibou moyen duc *Asio otus*. Le rassemblement a changé de place et a été trouvé à 1,2 km de là au lieu-dit « La Grande Vallée ». Les oiseaux se sont réfugiés dans la bordure enherbée d'une haie de chênes ainsi que dans les arbres. Il se peut que l'espèce y ait été présente depuis le début de l'hivernage compte tenu du nombre important de pelotes visibles en mars, et auparavant passées inaperçues aux yeux des observateurs, le long d'un fossé sur 40 m, dans le secteur « La Grande Vallée ». De fin mars à début avril, les oiseaux commencent à se disperser dans une zone triangulaire reliant « La Mare », « Le Ripault » et « Maupertuis ». Les données recueillies portent alors sur des oiseaux isolés ou en petits groupes de 2 à 4 dans les champs de ray-grass, dans des bordures enherbées entre parcelles, au bord de chemins et dans les coupes forestières. Le rassemblement

compte encore une quinzaine d'individus présents dans les chênes le 6 avril.

**Le site de Rouillé « Poutort »** a atteint un effectif maximum de 103 oiseaux en janvier. C'est le plus important dortoir connu à ce jour dans la Vienne ! Tout au long de la saison de suivi, l'espèce a utilisé différents milieux : labours, cultures, friches et haies. Les individus se tiennent indifféremment au pied de talus, de haies, dans des zones herbacées hautes et sèches, des jachères ou des labours. Certains oiseaux se regroupent dans quelques haies périphériques en bordure de route. Lors de dérangements, l'espèce trouve refuge au milieu de champs ouverts, de type jachère ou labour, puis regagnent des zones de friches avant de se glisser, avec discrétion, au pied de la haie. Néanmoins, une dizaine d'oiseaux n'hésite pas à rejoindre un groupe de cyprès et/ou un verger planté de pommiers pour s'y remiser.

**Le site des « Champs Charleret » à Saint-Jean-de-Sauves** a accueilli un peu moins d'une cinquantaine d'oiseaux. La fréquentation du site par l'espèce a été enregistrée au début du mois de janvier avec une dizaine d'oiseaux posés dans un labour, non loin d'une voie ferrée. Les jours suivants, aucun oiseau n'a été trouvé ; mais c'est à environ 1 km de là qu'un rassemblement a été découvert, dans un verger de pommiers en bordure d'une route. La grande majorité des hiboux est regroupée dans la partie sud-ouest de ce verger où la plantation est la plus dense. Tout au long du suivi, jusqu'au début du mois d'avril, l'espèce a utilisé cet habitat. Cependant, les oiseaux se perchaient volontiers à proximité du verger dans les haies bordant la route.

## Conclusion

Le département de la Vienne a connu un hiver 2007-2008 riche en Hiboux des marais. Ces visiteurs d'hiver, plutôt rares en France, ont attisé la curiosité des ornithologues de la Vienne. Les prémices de l'hivernage ont été enregistrés dès novembre avec des observations réalisées, pour l'essentiel, dans les milieux de plaine. Compte tenu de la prédilection de l'espèce pour de vastes milieux ouverts, il a paru nécessaire de privilégier les prospections dans ce type de milieu en délaissant les milieux moins favorables (zones boisées). Quatre rassemblements ont été suivis dès leur découverte. La population hivernante était comprise entre 217 et 265 individus en janvier, avec un effectif maximum de 103 oiseaux comptabilisés sur le site de Rouillé. L'espèce a utilisé différents types de milieux pour ses rassemblements (haies, colza, friches, jachères, conifères, vergers) avec néanmoins une préférence marquée pour les champs de colza en repousse. Elle semble donc relativement indifférente au milieu où elle se rassemble, du moment qu'elle trouve sa nourriture à proximité. La présence d'une population importante en hivernage peut favoriser la reproduction (voir article dans ce numéro).

## Remerciements

Un grand merci à tous les observateurs qui, tout au long de l'hiver 2007-2008, ont suivi l'hivernage du Hibou des marais et m'ont transmis leurs données,

permettant ainsi la rédaction de cet article : Roger BOUARD, Didier CACOUAULT, Florian COMMUNIER, Pierre COUSIN, Bernard et Marie-Noëlle COUTURAUD, Grégory FAUPIN, Vincent GILET, Jean GUÉRIN, Michel HAINAUT, Loïc JOMAT, Bernard et Roselyne LIÉGEOIS, Catherine MALDONADO, Yann NADAL, Yann PICHON, Guy RENAUD, Jean-Michel RICHET, Johan TILLET, Benoît VAN HECKE, Marie-Blanche VASSEUR, Julien VENTROUX et Stéphane VILLARUBIAS.

## Bibliographie

- DE CORNULIER T., BERNARD R., ARROYO B. et BRETAGNOLLE V. (1997). Hibou des marais *Asio flammeus* : nidification exceptionnelle en plaine céréalière. *Alauda* 66 : 229-234.
- DUBOIS Ph.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSO G. et YÉSOU P. (2008). Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé, 560 p.
- DUBRAC B. (1999). Hibou des marais in *Livre Rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes* (Rigaud T. et Granger M., coord.) : 130-131.
- FEUVRIER B., MICHELAT D. et VASLIN M. (2005). Afflux record de Hiboux des marais *Asio flammeus* en France au cours de l'hiver 2002-2003. *Ornithos* 12-5 : 261-268.
- LEGENDRE F. (2008). Un hiver de brachyotes. *Rapaces de France . L'Oiseau magazine hors série n°10* : 46-47.
- MEDS Th. et SCHERZINGER W. (2006). *Rapaces nocturnes de France et d'Europe*.

